

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De la théorie à la pratique

Responsable de plus des deux tiers des déchets, issus des activités de démolition et de déconstruction, le secteur du bâtiment est un des plus gourmands en matière de ressources. Sensible à cette problématique, Habitat Sud Atlantic (HSA) travaille depuis plus d'un an sur ce sujet et voit sa démarche se concrétiser à Anglet.

Dès 2018, l'ESH a introduit des clauses techniques dans ses marchés en matière de recyclage et de réemploi de matériaux, « mais, au début, nous n'avons pas trouvé de réel écho auprès de nos partenaires locaux », explique Laurence Dartiguelongue, directrice de la maîtrise d'ouvrage. La volonté du bailleur est d'inscrire cette préoccupation environnementale dès la phase de conception. A été ainsi introduite, progressivement, pour les architectes et les entreprises qui travaillent avec HSA, l'obligation de recourir à des techniques ou des matériaux limitant l'impact environnemental des chantiers de construction et de réhabilitation. Les clauses introduites dans les marchés de travaux sont dites « variantes » afin de ne pas trop « effrayer » les entreprises, au risque d'avoir un appel d'offres infructueux. Ces clauses sont liées à la gestion et réduction des déchets, l'utilisation

Trois bâtiments totalisant 32 logements et des bureaux au rez-de-chaussée, dont 27 en accession libre, 5 acquis en VEFA par le bailleur ; le quatrième bâtiment accueille 15 logements locatifs sociaux, destinés exclusivement aux personnes handicapées et aux seniors et qui seront gérés par des associations ; arch. : AADI Architectes associés. 🗣️

de matériaux recyclés ou issus de filières de réemploi, l'utilisation de matériaux bio-sourcés et renouvelables.

Quand destruction rime avec valorisation des déchets

Le projet qui concrétise cette démarche est celui du programme Le Clos d'Ainara, à Anglet (64), mené en co-maîtrise d'ouvrage avec MANEO, qui prévoit la construction de 47 logements et la démolition de deux villas des années 70 situées sur la parcelle. Pour leur déconstruction, les maîtres d'ouvrage ont noué un partenariat avec deux associations : - l'IDRE64 (Interprofessionnelle de la déconstruction et du réemploi) qui réalise l'étude-ressources permettant le repérage des matériaux, des composants et de l'organisation du chantier, en partenariat avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises ; - Patxa'Ma qui prend en charge le chantier de dépose sélective, la remise en état des matériaux et leur remise en circulation.

L'étude a montré la présence d'une grande quantité de matériaux de qualité, en gros œuvre et en second œuvre, soit environ 20 tonnes de matériaux pour une valeur équivalent neuf de près de 50 000 euros. Montant qui sera laissé

Une expérimentation de valorisation de la matière végétale

BRF, abréviation de bois raméaux fragmentés, est une nouvelle méthode d'amélioration du sol, à disposition des maraîchers et des collectivités éco-responsables ; il est constitué du broyage de jeunes branches de feuillus récupérées après une taille de haie ou un élagage. Un épandage de BRF, proche de l'humus forestier, améliore la structure des sols, et permet de gagner du temps, notamment celui nécessaire au compostage habituel pour les matières organiques.

au bénéfice des compagnons de l'association Patxa'Ma chargés de la déconstruction. La démonstration est faite qu'il est possible de concilier un bilan économique maîtrisé et un impact environnemental réduit. Une expérience qui pourrait encourager certains bailleurs encore récalcitrants à se lancer dans la démarche...

Rien se ne perd, tout se récupère... En effet, au-delà des matériaux, l'étude a également montré la présence d'une grande quantité de matière végétale et a proposé sa valorisation en bois d'œuvre (15 m³), en bois de chauffage (50 stères) et BRF (Voir encadré). La terre végétale du site, typée terre de sous-bois, sera également valorisée par l'entreprise en charge du terrassement.

Pour HSA, l'enjeu de la déconstruction se situe à plusieurs niveaux : outre une réduction des coûts de gestion de déchets, cette action permet de réduire les risques de pollution (via la mise en place d'une dépose sélective et l'anticipation de la destination des déchets), mais également de s'inscrire dans son territoire en créant un maillage avec différents acteurs locaux. Une démarche vertueuse qu'HSA entend bien poursuivre sur les chantiers à venir.

Au-delà de la déconstruction, Laurence Dartiguelongue évoque l'utilisation de matériaux recyclés mis en œuvre dans le nouvel ouvrage, conformément aux clauses du marché, et soulève la question de validation technique et garantie de ces matériaux « sans lesquelles, l'assureur ne donnera pas son accord, condition sine qua non pour l'octroi de prêts indispenables au montage financier de l'opération. »

Le chantier de déconstruction a démarré dès la fin du mois de mai. ● V.S.



© AADI